

Compte rendu de séance du Conseil Municipal Séance du 1^{er} octobre 2020

L'an 2020 et le 1^{er} octobre à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle polyvalente de Guignonville, sous la présidence de Jean-Louis BRISSON, Maire.

Présents : Monsieur Jean-Louis BRISSON, Maire, Monsieur Guy ALEGRE Monsieur Patrick ARNAULT, Monsieur Jean-Philippe BEAUVALLET, Madame Annie BOUVARD, Monsieur Benoît FRANCE, Monsieur Christophe LEJEUNE, Monsieur Alain LOISEAU, Madame Christine MIGUEL, Madame Virginie PEIGNÉ, Madame Marie-Claude PIGNOL, Monsieur Alexandre QUINOT, Madame Carole SANTERRE, formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusé(s) : Madame Corinne BLANCHARD, Madame Marinette CHAINTREAU

A été nommé(e) secrétaire : Madame Carole SANTERRE

Nombre de membres

- Afférents au Conseil Municipal : 15
- Présents : 13
- Pouvoirs : 0

Date de la convocation : 25/09/2020

Date d'affichage : 25/09/2020

Actes rendu exécutoire

dépôt en Sous-préfecture de Pithiviers : 08/10/2020
et publication ou notification : 09/10/2020

SOMMAIRE

2020-49 - Acquisition d'une plastifieuse
2020-50 - Acquisition de guirlandes de Noël

Affaires diverses :

- Projets éoliens
- Repas des anciens

Approbation du compte-rendu de séance du conseil municipal du 10 septembre 2020

Monsieur BRISSON fait état des dernières délibérations prises.
Le Maire demande à l'assemblée si des modifications doivent être apportées au compte-rendu.
Le compte rendu du 10 septembre 2020 est approuvé à l'unanimité.

2020-49 ACQUISITION D'UNE PLASTIFIEUSE - SOLLICITATION DE SUBVENTIONS

Vu les devis présentés et débattus,

Après en avoir délibéré à l'unanimité, **LE CONSEIL MUNICIPAL,**

ACCEPTTE l'acquisition d'une plastifieuse auprès de l'entreprise **Bruneau**, pour un montant de **99,50 € HT**.

SOLLICITE auprès du Conseil Départemental une subvention dans le cadre de l'Aide aux communes à Faible Population (FAPO).

AUTORISE le Maire à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de ce dossier.

A l'unanimité (pour : 13 / contre : 0 / abstention : 0)

2020-50 ACQUISITION DE GUIRLANDES DE NOEL - SOLLICITATION DE SUBVENTIONS

Vu les devis présentés et débattus,

Après en avoir délibéré à l'unanimité, **LE CONSEIL MUNICIPAL,**

ACCEPTTE l'acquisition de guirlandes de Noël auprès de l'entreprise **Distri Fêtes**, pour un montant de **1 908 € HT, soit 2 289,60 € TTC**.

SOLLICITE auprès du Conseil Départemental une subvention dans le cadre de l'Aide aux communes à Faible Population (FAPO).

AUTORISE le Maire à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de ce dossier.

A l'unanimité (pour : 13 / contre : 0 / abstention : 0)

Affaires diverses :

Acquisition d'un vidéoprojecteur

Le Maire a fait la proposition d'acquérir un vidéoprojecteur pour notamment projeter les dossiers en conseil.

Le conseil municipal souhaite reporter l'acquisition d'un vidéoprojecteur et étudier en amont les modèles et les besoins de la commune.

Projets éoliens

Le maire explique que la commune a été démarchée par plusieurs sociétés en vue d'installer plusieurs éoliennes. Le maire propose de recueillir les avis des élus sur un éventuel projet d'implantation.

Après un tour de table, les élus, à la majorité, ne souhaitent pas l'implantation de nouvelles éoliennes sur la commune.

Repas des anciens

Le maire rappelle que le repas des anciens ne pourra pas avoir lieu, en novembre, du fait du coronavirus. Il propose les devis de la boulangerie Robion et de l'entreprise Badaire afin de constituer des paniers garnis aux personnes de plus de 70 ans.

Bail de location

Le maire indique que le logement communal situé 1 place des marronniers (au-dessus de la mairie) sera loué à compter du 6 octobre 2020.

Affaires urbanisme

Les dossiers litigieux suivent leur cours.

Travaux

Les travaux rue des Ouches Nord devraient commencer la semaine du 5 octobre 2020.

Projets

Concernant l'acquisition de l'ancien restaurant l'Espérance, nous avons le soutien du département pour la procédure des marchés publics.

La demande de subvention DSIL a été scindée en deux. Le même dossier sera également adressé au Département.

PETR

Le maire indique qu'il fait partie des membres du bureau du PETR (Pôles d'Équilibre Territoriaux et Ruraux).

PLUI

Une réunion PLUI (pour les conseillers municipaux) aura lieu mercredi 18 novembre 2020 à 20h30 à la salle polyvalente de Guignonville.

Factures d'eau

Le maire explique une nouveauté sur les factures d'eau : le QR code (pour le moment en phase test). Les abonnés au service de l'eau devraient pouvoir payer en espèces (dans la limite de 300€) ou en carte bancaire, muni de leur avis, chez un buraliste ou partenaire agréé (liste consultable sur le site : www.impots.gouv.fr/portail/paiement-proximite).

Sécurité

Un débat s'est installé concernant la vitesse de circulation des véhicules provenant de la commune de Chatillon. Le sujet est à étudier en concertation avec le département.

La séance est levée à 23h

Ont signé les membres présents,

Le Maire,

Jean-Louis BRISSON



